

COMMUNE DE SOLEYMIEUX

Conseil municipal du 26 avril 2021

Session ordinaire

Présents : QUAIREL Yves, RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, MONTET Frédéric, POYET Manon, GAUDARD Angélique, DETHY Annie, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel, DAMEZET Jérôme, POYET Mathieu, BOUTTE Thérèse

Secrétaire de séance : DAMEZET Jérôme

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte-rendu
- **Ecole**
Renouvellement dérogation école en 4 jours
- **Agents communaux**
Mise en place de RIFSEEP
- **Succession**
Donation à la commune
- **Divers**
Rapport d'activité de LFA

Approbation du compte-rendu du 29 mars 2021 à l'unanimité des membres présents.

Mr le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Démission d'un membre du Conseil Municipal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents l'ajout du point supplémentaire

Démission d'un membre du Conseil Municipal

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de démission de Monsieur Dominique THEVENOT en date du 23 avril. Celui-ci a été transmise en Sous-préfecture pour notification.

Ecole

Au vu du courrier de l'inspection de l'académie reçu le 8 avril 2021, demandant aux communes de renouveler leur position sur les horaires de la semaine scolaire pour la prochaine rentrée.

La commission école présente les horaires actuels.

ECOLE DE SOLEYMIEUX		
Lundi	8h25 à 11h55	13h55 à 16h25
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		
ECOLE DE ST JEAN SOLEYMIEUX		
Lundi	8h35 à 12h05	14h05 à 16h35
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Après avoir échangé avec la commission de St Jean Soleymieux et en accord avec la directrice de l'école, tous souhaitent conserver les mêmes horaires pour la prochaine rentrée.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents, une délibération sera prise.

Agents communaux

RIFSEEP

Monsieur le Maire expose que le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est le régime indemnitaire des agents territoriaux. Il est en place depuis 2018 sur la commune. Après avoir consulté le CDG42 en date du 30 mars 2021, Monsieur le Maire propose quelques modifications :

- Le RIFSEEP sera mis en place pour les agents titulaires, non-titulaires et contractuels ;
- Le montant de la part fixe sera de 1380€ brut versé mensuellement aux agents ;
- Le montant de la part fixe sera de 0€ à 400€ brut versé annuellement aux agents après l'entretien professionnel de fin d'année.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents, une délibération sera prise.

Succession

Monsieur le Maire, donne lecture au conseil municipal du testament de Mme LACHAT Marie par lequel elle désigne la commune comme légataire universelle pour sa succession.

Mme LACHAT Marie donne à la commune ses terrains situés sur le territoire communal et une somme d'argent qui reste encore à définir par le notaire.

Le testament indique que la commune devra tenir propre la concession de la défunte, que l'argent qui lui sera versé devrait être destiné en priorité à l'école et aux personnes âgées.

Divers

Rapport d'activité de LFA

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2020 de Loire Forez Agglomération.

Prochain conseil le 31 mai 2021 à 19h30.